

## GHB DANS MON VERRE ? COMMENT LE DÉCELER ?

---

Par Profil supprimé Postée le 15/07/2010 16:21

Bonjour,

Lundi soir je suis allée dans un bar avec des amis boire un verre. Jusque là rien d'anormal. Pendant la soirée j'ai rencontré un homme qui m'a paru totalement normal, même si je sais que cela ne veut rien dire. J'ai bien sympathisé avec cette personne et j'ai aussi pas mal bu et je n'avais pas beaucoup dormi la veille car j'avais fais pas mal de route.

Le hic c'est que lorsque je me suis réveillée le lendemain matin, je me suis rendue compte que j'avais des gros trous noirs durant la soirée. Depuis il ne me reste que des bribes de cette soirée comme le souvenir de m'être fait embrassé mais certains passages sont comme effacés...

Je me suis réveillée avec une douleur anale suspecte, c'est ça qui m'a mis la puce à l'oreille.

Depuis, c'est limite insupportable de ne pas savoir s'il s'est passé ou pas quelque chose.

J'essaye de voir si mes symptômes (étourdissements, j'ai renversé mon verre. Je suis allée de très nombreuses fois aux toilettes, je me suis sentie abattue par le sommeil et j'ai aussi vomit mais c'était assez étrange car cela avait la consistance et était limpide comme de l'eau.

Je ne sais pas vraiment quoi faire, un test VIH ? parait-il que l'on peut voir si il y a eu prise de GHB dans les cheveux durant 1mois grâce à des résidus...?

Je ne sais pas quoi faire et cela m'est insupportable de ne pas savoir s'il s'est passé quelque chose ou pas ? et je pense que l'appeler ne servirait à rien.

La seule initiative que j'ai prise a été de prélever un échantillon d'urine car cela faisait tous juste 48h que ça c'était passé

---

### Mise en ligne le 19/07/2010

Bonjour,

L'expérience que vous avez vécue est lourde à porter et il semble important que vous puissiez en parler afin d'évacuer l'angoisse qui y est liée.

Vous pourriez décider d'appeler l'homme avec qui vous aviez sympathisé. Même s'il ne reconnaît pas avoir mis du GHB dans votre verre, cela pourrait peut-être vous soulager de lui dire que vous n'êtes pas dupe. Cela permettrait aussi de le faire réfléchir aux conséquences de ses actes.

Vous pourriez appeler notre service au 0 800 23 13 13, simplement pour être écoutée et soutenue, de façon anonyme et confidentielle. Ou encore, en parler à un psychologue, si l'insupportable que vous décrivez ne s'atténue pas rapidement.

Concernant le test VIH, oui en effet, il est plus prudent de faire faire un dépistage. Demandez en même temps le dépistage du VHC (Hépatite C). Vous trouverez un centre près de chez vous en faisant une recherche sur le site de Sida Info Service (voir lien ci-dessous).

Quant au dépistage du GHB dans votre organisme, il ne sera pas possible à partir de votre échantillon d'urine si vous avez fait le prélèvement 48 heures après la prise. Le GHB n'est détectable que pendant 12 heures dans les urines.

Et pour le dépistage dans les cheveux, il n'est pas utilisé à l'heure actuelle car il n'est pas assez fiable. Cependant, au vu des symptômes que vous décrivez, il est très probable qu'il s'agisse bien de GHB.

Bien cordialement.

---

### En savoir plus :

- Centres de dépistage (Sida Info Service)